

Département
VENDEE
Arrondissement
Les Sables d'Olonne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SOULLANS

Commune de
SOULLANS

Séance du 7 avril 2022
Nombre de conseillers en exercice : 27
Date de la convocation du conseil : 1^{er} avril 2022
Nombre de conseillers présents : 18

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à 20 h 00, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. - MM. GUILBAUD L-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - LEROY D. - Mmes DILLET S. - ROUXEL M. - MM. TESSIER P. - LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - BAUDRY K. - JOLLY F. - Mme ROUSSET C. - VILLERET L.

Absents : M. RELET J-M. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. BLANDINEAU M. qui a donné pouvoir à Mme DILLET S. - M. BERTHOMÉ F. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J.F. - Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme CHEVRIER B. qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - Mme RAYMOND G. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J.F. - Mme PAILLER A. qui a donné pouvoir à M. LIAIGRE T. - Mme MOUSSEAU D. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - M. HERCBERG F. a donné pouvoir à Mme ROUSSET C.

Secrétaire : Mme JOLLY F.

2022.21 - Affectation du résultat aux budgets 2022

Après l'adoption des comptes administratifs, le conseil municipal est informé qu'il convient d'affecter le résultat 2021 du budget principal et des budgets annexes.

Conformément aux comptes administratifs, les résultats à affecter se présentent comme suit :

Budget principal

Solde de la section de fonctionnement de l'exercice 2021, qui se décompose comme suit (en €) :

Résultat antérieur reporté	0,00
Résultat de l'exercice 2021	810 281,13
Soit un résultat disponible à affecter de	810 281,13

Solde de la section d'investissement de l'exercice 2021, qui se décompose comme suit (en €) :

Résultat antérieur reporté	516 443,20
Résultat de l'exercice 2021	995 701,82
Soit un excédent d'investissement de	1 512 145,02

Solde des restes à réaliser	- 723 283,49
Soit un solde d'investissement de	788 861,53

Budget maison médicale

Solde de la section de fonctionnement de l'exercice 2021, qui se décompose comme suit (en €) :

Résultat antérieur reporté	0,00
Résultat de l'exercice 2021	38 622,72
Soit un résultat disponible à affecter de	38 622,72

Solde de la section d'investissement de l'exercice 2021, qui se décompose comme suit (en €) :

Résultat antérieur reporté	- 30 855,35
Résultat de l'exercice 2021	5 061,77
Soit un excédent d'investissement de	- 25 793,58
Solde des restes à réaliser	0,00
Soit un solde d'investissement de	- 25 793,58

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 21 mars 2022.

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- **D'AFFECTER** en recette d'investissement du budget principal primitif 2022, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 810 281,13 euros.
- **D'AFFECTER** en recette d'investissement du budget annexe "maison médicale" primitif 2021, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 38 622,72 euros.

Fait et délibéré à Soullans, les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

